

Charte des parents pour la sécurité de chacun

Pour un comportement citoyen, nous comptons sur vous pour poursuivre l'éducation de vos enfants aux gestes barrières décrits ci- dessous.

Chaque parent s'engage à respecter ces conditions pour que son enfant entre en classe sans s'exposer à une éventuelle contamination ou exposer les autres.

1. **Protocole sanitaire**

Conditions de venue à l'école

- En cas **de symptômes au sein de la famille** (fièvre ou état fébrile, mal de tête, de ventre, toux, rhume, fatigue, conjonctivite...), **l'enfant RESTE À LA MAISON**
- **CHAQUE MATIN** prise de température de votre enfant (la température doit être inférieure à 38°)
- **Prévenir l'école** afin que nous puissions prendre les mesures sanitaires adéquates
- **En cas de covid avéré, prévenir l'école, garder à l'isolement 14 jours votre enfant**
- **N°VERT infos covid** 0 800 130 000.

En cas de maladie, conditions de retour à l'école :

- **Compléter la fiche retour** envoyée par mail à la famille
- **Joindre un certificat médical** obligatoire

2. **Gestes barrières**

Vos enfants les connaissent déjà mais l'apprentissage passe par la répétition....alors petit rappel

- Apprentissage lavage des mains -> lien vidéo
<https://www.youtube.com/watch?v=Yld9Jjj0MqE>
- Apprendre à garder ses distances (1m)
- Apprendre à **tousser et éternuer** dans son coude et se laver les mains
- Apprendre à **se moucher SEUL** dans un mouchoir à usage unique et le jeter

- Identifier **TOUS Les moments** où on doit se laver les mains (entrée et sortie d'un lieu, avant et après le passage aux toilettes, avant et après toux, éternuement, mouchage)
- Apprendre à **ne pas toucher son visage** et à se laver les mains au cas où

3. **Entrée et sortie à l'école :**

- **Garder les distances de minimum 1 m** entre chaque personne aux abords de l'école (ne pas arriver trop à l'avance pour **éviter les regroupements**)
- **Les parents n'entrent pas dans l'enceinte de l'école**

Ecole du haut : Les enfants sont pris en charge un à un au portail

Ecole du bas : les enfants entrent et sortent en respectant les distances lorsque le portail est ouvert.

4. **Port du masque**

Le port du masque est obligatoire à partir de 6 ans.

S'assurer qu'il maîtrise parfaitement le port du masque cf lien vidéo->

https://www.youtube.com/watch?v=o-_DPOiBA1o

- Lui fournir son ou (ses) propre(s) masque (s) (4h max d'utilisation par masque)
- Fournir **deux pochettes** plastiques hermétiquement fermées marquées au nom de l'enfant pour mettre ses masques propres et sales

Les adultes (parents, enseignant, personnel communal) jouent un rôle essentiel pour une continuité scolaire sans virus.

Attestation de lecture et d'engagement

- ♦ Je soussigné..... parents de.....
- ♦ J'atteste avoir lu et bien pris connaissance de mon rôle de parent.
- ♦ Je m'engage à respecter cette charte afin de permettre l'accueil des enfants à l'école.

Date et Signature,